



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 35466

Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives inquiétudes exprimées par les associations caritatives de réadaptation sociale. En effet, lors d'un récent communiqué, la Fédération nationale des associations de réadaptation sociale (FNARS) a estimé que la lutte contre les exclusions est en passe de devenir une priorité oubliée. Ainsi, si celle-ci reconnaît que la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte a suscité une forte mobilisation, elle constate malheureusement aujourd'hui que sa mise en oeuvre est loin d'être achevée et que les pouvoirs publics rencontrent maintes difficultés pour mobiliser les acteurs sur cette priorité. Il est regrettable de constater que bon nombre d'hommes, de femmes, de plus en plus jeunes dans les rues de nos grandes villes, exclus depuis fort longtemps, ne peuvent encore à ce jour bénéficier de l'accès aux droits élémentaires prévu par la loi. Cette population n'a guère pu apprécier, pour le moment, concrètement les retombées de la loi. A l'heure où la croissance reprend et où le chômage régresse, la lutte contre les exclusions doit demeurer une priorité constante pour les pouvoirs publics dans la construction d'une société plus juste. Il souhaite donc connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour lutter contre ce fléau au titre notamment de la prochaine loi de finances pour l'an 2000.

Données clés

Auteur : [M. Jack Lang](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35466

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1999, page 5701

Question retirée le : 1er mai 2000 (Fin de mandat)